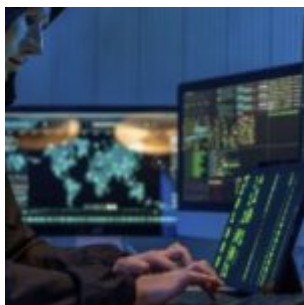


Quels préjudices pour les victimes de violation de données personnelles ?



© 2025 Les Echos Publishing

Les techniques de fuite ou de vol de données personnelles sont largement connues, mais leur impact pour les individus l'est beaucoup moins. Pour mieux quantifier les coûts des différents préjudices touchant les personnes (perte financière, changement de comportement...) liés à l'utilisation frauduleuse de leurs données personnelles, la CNIL a lancé un sondage en ligne auprès de 2 082 Français âgés de 15 ans et plus. L'une des questions posées était de savoir s'ils avaient subi une utilisation frauduleuse ou non contrôlée de leurs données personnelles et quels étaient les préjudices matériels ou immatériels qui en avaient découlé.

Des changements de comportement

Les réponses montrent que les incidents liés à l'utilisation non autorisée des données personnelles arrivent fréquemment. Ainsi, 41 % des répondants disent avoir déjà subi une utilisation frauduleuse de leurs données personnelles et, pour 21 %, il en est découlé un préjudice financier, évalué en moyenne à 740 €. Suite à l'atteinte subie, 30 % ont fait un signalement à une autorité publique (police, CNIL, etc.) et 67 % indiquent avoir changé de comportement pour réduire le risque perçu. Mais 57 % avouent avoir renoncé à un service

numérique par crainte d'un usage détourné de leurs données personnelles (contre 35 % dans la population générale).

Pour consulter le sondage : www.cnil.fr

© 2025 Les Echos Publishing